



# Formation qualifiante donnant accès au BREVET D'ANIMATEUR EN ÉCOLE DE DEVOIRS

(Brevet homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles)

## LIEGE - 2026-2027



### DESCRIPTION

Cette formation est une corde indispensable à l'arc de l'animateur en École de Devoirs. En effet, le travail en École de Devoirs représente un métier aux multiples facettes qui exige le développement de nombreuses compétences dans des domaines tels que le soutien aux apprentissages, les relations avec les familles, le bien-être et les droits de l'enfant, etc.

Nous proposons un dispositif qui a pour objectifs spécifiques de permettre à chaque participant d'élaborer des outils de réflexion, de questionner des savoirs ainsi que d'acquérir des connaissances pratiques et techniques, en lien avec la fonction exercée dans l'École de Devoirs.



Un module de 10 journées  
à Liège  
+ une visioconférence  
d'une matinée  
+ une matinée collective



**FORMATEURS** - L'équipe de la FFEDD, en partenariat avec les Coordinations régionales.



### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Le parcours complet de formation comprend **six étapes** qui doivent, toutes, être réalisées dans leur intégralité pour obtenir le brevet et ce, sur une période minimale de 6 mois, maximale de 3 ans.

#### 1 Module de formation de base

Ce module comprend **73h de formation**. Les contenus suivants y sont abordés :

- Le cadre légal, le paysage institutionnel, les missions et enjeux des EDD,
- Le projet pédagogique, naissance de son propre projet au sein de l'EDD + réflexion sur les diverses fonctions et compétences d'un animateur en École de Devoirs,
- La déontologie et la fonction d'animateur
- La communication avec les partenaires,
- Le bien-être et les droits de l'enfant,
- Le code de qualité de l'accueil de l'ONE,
- L'évaluation,
- Les pédagogies alternatives.

#### 2 Réaliser un stage pratique de 100h minimum dans une École de Devoirs reconnue par l'ONE.

Développer un **projet innovant** dans une EDD reconnue (la sienne le cas échéant) ou repenser ses actions en EDD. Le stage ne pourra commencer qu'après le module de base et la signature de la convention de stage.

#### 3 Participer à une matinée collective de réflexion organisée par la FFEDD et s'inscrire dans un parcours de suivi individualisé

Il s'agit ici de temps de formation à part entière qui permettent d'accompagner chaque participant dans son cheminement tout au long du parcours de formation.

## 4 Suivre des formations complémentaires en fonction du profil de compétences de chacun (50h min.)

Un plan de formation individuel est élaboré avec chaque participant en fonction de son parcours antérieur.

Les contenus devant être attestés par un document de suivi de formation sont les suivants :

- Premiers soins (ou secours et prévention) ;
- Compétences spécifiques à l'animation (les différents types d'activités, la dynamique de groupe, la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, le rythme d'une journée, d'une activité...).

Le participant est libre de suivre ces contenus dans l'organisme de formation de son choix. La durée totale de ces formations doit être de minimum 50h.

La FFEDD et les Coordinations régionales proposent cette année divers modules ou matinées pouvant être valorisés dans le cadre du brevet d'animateur en EDD. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des formateurs.

## 5 Concrétiser un projet de fin de formation (ce que nous appelons le PAC = Projet à Concrétiser)

Chacun aura l'occasion de construire un projet de fin de formation (travail de réflexion, construction d'activités, élaboration de jeux, ...) répondant aux problématiques spécifiques rencontrées sur le terrain et venant approfondir un questionnement personnel.

## 6 Participer à une journée d'échanges autour des projets de fin de formation.



### PRÉSENTATION DU PAC

Chaque année, nous prévoyons 2 - 3 dates pour la présentation des PAC. En 2026-2027, les dates prévues sont soit :

- le 13 octobre 2026,
- le 18 janvier 2027,
- le 25 juin 2027.



## INFORMATIONS PRATIQUES



### DATE HORAIRE

- **En visioconférence** : 05/11/2026 - 9h30 à 12h30.
- **A Liège** : 16, 17 et 24/11 ; 08/12/2026 ; 12 et 26/01 ; 02 et 16/02 ; 16 et 23/03/2027 - 9h00 à 16h00.
- **Matinée collective** : 20/04/2027 - 9h30 à 14h30.



### LIEU

**LIEGE** : CEMEA – Rue des Eburons, 34  
(À 10-15 minutes à pied de la gare de Liège-Guillemins).



### PRIX

- **Affiliés** : 100€/pers.
- **Non-Affiliés** : 200€/pers.
- **Etudiants et demandeurs d'emploi** : 150€/pers.



### TERMES

- **Conditions d'accès** : être âgé de 16 ans minimum et avoir entamé une expérience comme animateur dans une Ecole de Devoirs reconnue par l'ONE au moment de l'inscription. Priorité sera donnée aux intervenants en EDD (salariés ou volontaires) lors des inscriptions.
- **Date limite d'inscription** : 16 octobre 2026.



### INFOS

FFEDD - info@ffedd.be ou 04/222.99.38.